

DOSSIER D'INSCRIPTION
2^{ème} année BTS ABM

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSÉ ET L'ÉTUDIANT(E) NE SERA PAS INSCRIT(E)

Lycée Dr Lacroix

Direction
Affaire suivie par
Aziz LAIB
Proviseur
Téléphone
04 68 90 37 50
Courriel
Ce.0110022p
@ac-montpellier.fr
Rue Gay Lussac
11100 NARBONNE

DOSSIER ADMINISTRATIF

1. La fiche d'inscription
2. La fiche d'urgence
3. 1 Photo d'identité
4. L'attestation d'assurance en responsabilité civile de l'étudiant(e) 25/26


DOSSIER TECHNIQUE

5. copie des vaccinations qui doivent être à jour (art. L311-2+ art 3111-17 du code de la santé publique):

- . **Diphtérie, Tétanos, poliomyélite**
- . **Hépatite B (joindre une sérologie positive : taux d'anticorps suffisants attesté par un certificat médical)**

6. Fournir impérativement un **Certificat médical de moins de 3 mois reprenant les termes mentionnés ci-dessous :**

« Le candidat n'est atteint d'aucune affection d'ordre physique ou psychologique incompatible avec l'exercice des métiers de technicien de laboratoire médical. »

 **ATTENTION** le stage et les activités technologiques ne seront pas autorisés si toutes les vaccinations requises ne sont pas à jour à la rentrée.

REMARQUES IMPORTANTES : IL N'Y A PAS DE POSSIBILITÉ D'INTERNAT AU LYCÉE

Pour percevoir le versement des bourses, il est nécessaire de fournir lors de l'inscription la notification d'attribution conditionnelle adressée par le CROUS de Montpellier. Si l'attribution n'est pas émise par Montpellier, demander le transfert vers le CROUS de Montpellier.

